

LE TROUBLE
**DÉVELOP-
PEMENTAL**
DU **LANGAGE** (TDL)



Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec

QU'EST-CE QUE LE TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE (TDL)?

- Des difficultés importantes **dans le développement, l'apprentissage, l'utilisation et la maîtrise du langage.**
- Les difficultés créent des obstacles à communiquer à l'école, au travail ainsi que dans la vie de tous les jours.
- C'est un **trouble invisible**, parfois difficile à reconnaître.
- Il touche un peu plus de 7 % des enfants.
- Aucun examen médical ou génétique ne permet d'identifier le TDL.
- C'est un trouble neurologique présent **dès la naissance**.
- Il persiste **tout au long de la vie** de la personne.
- Un enfant est davantage à risque d'avoir un TDL s'il y a d'autres personnes dans sa famille qui ont des difficultés de langage ou d'apprentissage.
- Un enfant plurilingue qui a un TDL aura des difficultés dans toutes les langues qu'il parlera.

LE TDL N'EST PAS CAUSÉ PAR :

- un manque de stimulation ;
- un milieu de vie non adapté à un enfant ;
- l'apprentissage de plusieurs langues à la fois ;
- des difficultés à entendre ;
- une déficience intellectuelle ;
- un trouble du spectre de l'autisme.



Plusieurs termes ont été utilisés par le passé pour nommer ce trouble

(ex. : audimutité, dysphasie, trouble primaire du langage).

En 2017, un groupe international d'experts en trouble du langage a proposé d'adopter le terme
« Trouble développemental du langage (TDL) »

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

- » Pour utiliser un langage commun et uniforme entre les chercheuses, chercheurs, orthophonistes, intervenantes, intervenants, décideuses, décideurs et la population à travers le monde.
- » Pour permettre une meilleure identification des personnes qui vivent avec un trouble développemental du langage.
- » Pour favoriser la reconnaissance et la promotion des besoins des personnes vivant avec un TDL.
- » Pour que les personnes ayant ce trouble et leurs proches puissent se renseigner plus facilement sur celui-ci et se rassembler.

Pour une personne déjà identifiée avec de l'audimutité, une dysphasie, ou un trouble primaire du langage, **ce changement de terminologie fait référence au même type de trouble.**

- » Lorsque l'on parle d'une personne « dysphasique » ou ayant un « trouble primaire du langage », cela signifie qu'elle a un trouble développemental du langage ;
- » Les professionnelles et professionnels de même que les établissements québécois se sont ajustés à la nouvelle terminologie. Ainsi, ce changement n'a aucun impact sur les services déjà en place.

MANIFESTATIONS DU TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE

Présence de difficultés qui touchent l'expression ou la compréhension du langage à l'oral ou à l'écrit. Par exemple, on pourrait noter des difficultés à :

- » Comprendre ou utiliser des mots ;
- » Suivre des consignes dans des situations variées ;
- » Répondre adéquatement aux questions ;
- » Produire les sons de la parole ;
- » Construire des phrases ;
- » Rapporter un fait vécu ou raconter une histoire ;
- » Appliquer des règles de conversation ;
- » Se faire des amis ou socialiser ;
- » Réaliser et généraliser certains apprentissages.



LES DIFFICULTÉS LANGAGIÈRES ET LEURS IMPACTS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS VARIENT D'UNE PERSONNE À L'AUTRE ET ÉVOLUENT DANS LE TEMPS.

LE TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE EST AUSSI FRÉQUEMMENT ASSOCIÉ À D'AUTRES DIFFICULTÉS :

- **attentionnelles:** difficultés ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité;
- **de coordination motrice:** difficultés de coordination des mouvements du corps, des mains ou de la bouche;
- **comportementales:** difficultés de contrôle des émotions.

IMPACTS DU TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE

- **Vie sociale:** La communication et le langage sont essentiels pour entrer en interaction avec autrui et socialiser. Un TDL peut entraîner de l'isolement.
- **Apprentissages scolaires:** Le langage est au cœur des apprentissages. L'enfant écoute l'enseignante ou l'enseignant, apprend à lire, à écrire, et partage ses idées. En vieillissant, les attentes sont plus complexes. La réussite éducative devient alors un défi.
- **Abstraction et généralisation des connaissances:** La personne a de la difficulté à comprendre les concepts abstraits comme les notions de temps. Elle a besoin de beaucoup d'exemples et de répétitions pour être capable de comprendre et d'utiliser les concepts appris dans plusieurs situations.
- **Estime de soi:** La personne peut vivre des situations difficiles dans plusieurs sphères de sa vie, ce qui peut affecter sa façon de se sentir et de se percevoir.
- **Emploi et autonomie:** Le langage est important pour accomplir plusieurs activités de la vie quotidienne. Les personnes qui ont un TDL peuvent avoir besoin de soutien ou d'adaptations pour intégrer le marché du travail et être pleinement autonomes dans leur vie personnelle et professionnelle.
- **Adaptations nécessaires:** Le soutien familial et professionnel est essentiel dans les différentes étapes de la vie et peut faire une réelle différence. Les adaptations nécessaires varient selon les besoins respectifs de chaque personne.

SERVICES ET SOUTIEN

L'OOAQ, les orthophonistes et les audiologistes poursuivent leurs efforts visant la reconnaissance des personnes ayant un TDL et des impacts de ce trouble dans leur vie quotidienne.

Les orthophonistes adoptent maintenant l'appellation «trouble développemental du langage» et travaillent en collaboration avec les professionnelles et professionnels de la santé et de l'éducation pour répondre aux différents besoins d'une personne qui a un TDL.

Leurs services sont offerts dans les centres intégrés de santé et de services sociaux, les centres de services scolaires ou les cliniques privées.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il existe aussi des organismes communautaires pour soutenir les parents ou les personnes ayant un TDL.

Références :

[REGROUPEMENT LANGAGE QUÉBEC](#)

[DYSPHASIE QUÉBEC](#)

[RADLD](#)

(Raising Awareness of Developmental Language Disorder)

[DLD AND ME](#)

(Developmental Language Disorder and Me)

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à en discuter avec une ou un orthophoniste, une professionnelle ou un professionnel de la santé ou de l'éducation ou à contacter l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.





Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec

NOUS JOINDRE

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 1E4

514 282-9123
Sans frais : 1 888 232-9123
info@OOAQ.qc.ca
OOAQ.qc.ca

Octobre 2021